

Avant de conclure, permettez-moi de vous rappeler le profond intérêt personnel que portent à cette réunion tant de nos citoyens. Les sujets dont il sera débattu ici ne sont pas à leurs yeux des questions abstruses qui concernent les relations entre les États, mais au contraire des questions qui influent sur leur vie quotidienne de la façon la plus directe et la plus fondamentale. Je ne prétendrai pas que les Canadiens ont le monopole des préoccupations au chapitre des droits de l'homme. Je ne dirai pas non plus que le Canada présente un bilan parfait à cet égard, même si nous essayons de faire de notre mieux. Il m'est cependant apparu très clairement, au cours de nos préparatifs nationaux en vue de cette réunion, qu'il existe dans ce pays un intérêt considérable et bien informé pour les travaux que vous allez entreprendre.

Je m'attends à ce que vous ayez l'occasion de voir par vous-mêmes des manifestations de cet intérêt. Certaines pourront être vigoureuses, mais j'espère qu'elles resteront toutes dans les limites légitimes de la libre expression. En dernière analyse, j'estime que les manifestations d'un intérêt venu du fond du coeur apportent la preuve que le processus de la CSCE est pertinent et que notre réunion répond à un besoin.

Je conclurai en vous souhaitant encore une fois la bienvenue dans notre pays et dans notre capitale. Le Canada fera tout en son pouvoir pour que cette très importante réunion soit l'occasion d'une discussion authentique et productive et pour que vous, les délégués, soyez en mesure de travailler avec efficacité. La tâche qui vous attend est difficile, certes. Mais je suis confiant que le savoir-faire et les compétences réunis ici aboutiront à un résultat constructif, qui permettra de faire avancer la cause des droits de l'homme, de renforcer le processus de la CSCE et d'améliorer les relations entre nous tous.